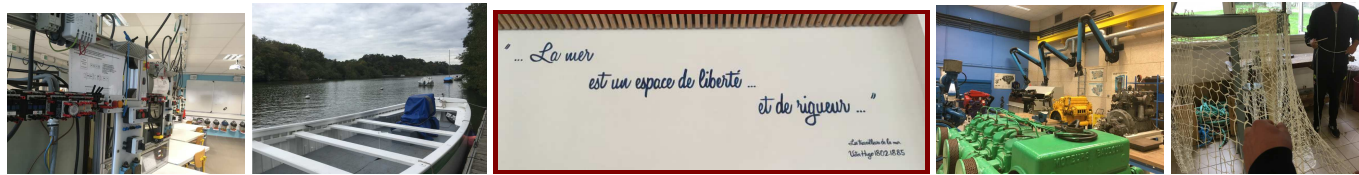


Consultations citoyennes sur l'Europe
ATELIER PARTICIPATIF "EUROPE, MER et LITTORAL"
Lycée professionnel maritime Jacques Cassard
NANTES, mercredi 17 octobre 2018



Horaire	Compte-rendu de l'atelier participatif ¹	
Dès 17h00	<p><u>Accueil</u></p> <p>Emargement feuille de présence : 40 participants</p> <p>Remise des deux livrets imprimés et reliés ("Les 28 nations"; "Support documentaire 40 diapos")</p>	
17h30	<p><u>Présentation du contexte (5 mn)</u></p> <p>Michel RUNIGO, Directeur du lycée professionnel maritime, fait une très courte présentation du contexte (lieu, consultations citoyennes sur l'Europe, débats ouverts, transpartisans et restitutions fidèles pour alimenter le Conseil européen de décembre 2018, ...),</p>	
17h55	<p><u>Présentation plénière des trois enjeux (20 mn)</u></p> <p>Nadou CADIC, conseiller à la Délégation à la mer (MTES), présente l'organisation des 5 séquences de l'atelier et les quarante diapositives (30 secondes par diapo) pour permettre aux participants de survoler rapidement à l'échelle européenne, de façon synthétique et cartographique, les trois enjeux "mer et littoral" qui sont candidats au débat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits aquatiques et alimentation et Europe; - La qualité des eaux marines et littorales et Europe - Transports maritimes et tourisme littoral - maritime et Europe_ 	
18h20	<p><u>Lecture libre des posters et des livrets, discussions, choix des enjeux (30 mn)</u></p> <p>A l'issue de cette présentation, sans débat, les participants ont pris individuellement connaissance des documentations présentées, en se déplaçant dans les endroits où sont présentés chacun des enjeux, où des animateurs ou autres participants peuvent répondre à des questions et aider à la compréhension de l'enjeu. Au bout de 30 minutes, les participants ont été invités à choisir l'enjeu qui leur paraît le plus intéressant à mettre au débat, en plaçant trois gommettes librement sur les posters. Résultat des choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produits aquatiques et alimentation et Europe : 13 gommettes - La qualité des eaux marines et littorales et Europe : 38 gommettes - Transports maritimes et tourisme littoral et maritime et Europe : 27 gommettes <p>Il est décidé de ne conserver que deux enjeux, qui sont débattus par tablettes de 10 à 12 participants.</p>	
18h50	<p><u>Séquence débats en tablettes (40 mn)</u></p> <p>Les participants se sont placés autour de tables où un hôte de table les a accueillis pour rappeler les règles de prise de parole et d'écoute de l'autre, en les invitant à se présenter très rapidement et à répondre à la question : "en quoi cet enjeu ("qualité des eaux" ou "transport maritime") vous paraît-il important ?"; Puis chaque participant a été invité à formuler des propositions (à l'échelle européenne et à l'horizon 2030) sur l'enjeu mis en débat à sa tablette.</p> <p>Le rôle de l'hôte de table est de simplement veiller à ce que les propositions exprimées soient explicites, sans prendre parti. Il aide les participants à rédigier leurs propositions sur des feuillets autocollants sur un paper board placé à chaque tablette.</p>	
19h00	<p><u>Restitutions orales plénières (...et applaudissements) (15 mn)</u></p> <p>Présentation orale faite par chaque hôte de table (ou participant volontaire) à l'ensemble de l'assemblée sur les propositions faites par "sa" table.</p> <p>L'ensemble des propositions écrites faites par les participants (voir ci-après) seront adressées au SGAE organisateur de ces consultations citoyennes, ainsi qu'à tous les participants (qui ont laissé leur adresse mail)</p>	
19h30		
19h35	<p><u>Apéritif</u>, préparé par le personnel du lycée maritime ... et très apprécié !</p>	
19h50		

Consultations citoyennes sur l'Europe
ATELIER PARTICIPATIF "EUROPE, MER et LITTORAL"
Lycée professionnel maritime Jacques Cassard
Nantes, mercredi 17 octobre 2018



Contributions des participants pour le Conseil européen de décembre 2018¹

Enjeu "Qualité des eaux marines et littorales"

22 personnes (15 lycéens de 16 à 22 ans, 3 adultes en formation continue, 2 parents d'élèves, 2 enseignants)

Cet enjeu "Qualité des eaux marines et littorales" est important pour les participants car :

- l'eau est la base de la vie et que les milieux marins sont le berceau de l'humanité et son avenir, la **lutte contre la dégradation de la qualité de l'eau est une priorité**, pour notre santé, pour le devenir des activités économiques et pour les conséquences en chaîne sur l'environnement...
- Parce que la qualité de l'eau des **océans dépasse les frontières** des Etats,

Après 45 minutes de débat, les participants font les propositions suivantes :

- 1°/ L'Europe doit faire un **véritable état des lieux de la qualité des eaux marines et continentales**, avec des critères clairs, exigeants, **compréhensibles par tous et communs à tous les pays européens** (ainsi, une comparaison pourrait être faite entre les pays riverains).
- 2°/ La surveillance **et le contrôle des utilisateurs de la mer** sur toute la zone européenne doit être réalisée par un **organisme européen de type "Coast Guard"**
- 3°/ L'Europe doit contraindre **les industriels et les importateurs à fabriquer ou importer des produits** moins polluants lors de leur fabrication et lors de leur fin d'usage (emballages plastiques, notamment !) . = mettre en place une **taxe européenne environnementale** pour les industriels (et les importateurs), proportionnelle à l'impact polluant du produit qu'ils fabriquent (ou qu'ils importent)
- 4°/ En même temps, l'Europe doit mettre en place des **politiques incitatives envers les industriels** pour les aider à **fabriquer "plus propre"** et être, au final, **moins polluants** pour les eaux en fin de vie des produits.
- 5°/ L'Europe doit davantage **contrôler et sanctionner les pollutions** liées au **traitement des eaux usées et au ruissellement** en zones urbanisées.
- 6°/ L'Europe doit aider les Etats à **modifier les comportements individuels** ayant des conséquences sur la qualité des eaux (déchets sauvages, crèmes solaires, produits toxiques dans les évier, etc.), particulièrement dans **les zones littorales touristiques** (en responsabilisant et en contraignant).
- 7°/ L'Europe doit s'organiser pour que les politiques européennes soient **moins soumises aux lobbyistes**,

Enjeu "Transports maritimes et tourisme"

14 personnes (8 lycéens de 15 à 21 ans, 5 adultes en formation continue, 1 fonctionnaire MTES)

Cet enjeu "transports maritimes et tourisme" est important pour les participants :

- parce qu'ils habitent dans une **île** (2 participants !) ou **s'y rendent souvent** pendant les vacances ou le week-end,
- parce qu'ils sont **en formation pour des métiers** du transport maritime,
- parce que le transport (terrestre, comme aérien ou maritime) **participe à la pollution de l'eau ou de l'air et au réchauffement climatique**,
- parce que le transport des marchandises au niveau international **devient aberrant** (exemple du transport de bois européen pour l'Asie ou pour le Brésil pour y être traité et découpé et retour de ce bois en Europe sous forme de planche ou de meubles..) .

Après 45 minutes de débat, les participants font les propositions suivantes :

- 1°/ L'Europe doit aider le **consommateur européen** à mieux connaître les conditions de transports des produits qu'il achète et à favoriser les transports les moins polluants et à moindre émission de Gaz à effets de serre: un **label européen "transport propre"** (maritime, routier ou aérien) doit être institué : les participants se disent, par exemple, **prêts à payer deux fois plus cher** le transport s'il est labellisé "transport propre".
- 2°/ L'Europe doit mettre en place **des taxes** sur tous les transports (terrestres, aériens, maritimes et fluviaux) **proportionnelles à leur impact environnemental** (pollution de l'air, émission de gaz à effet de serre, bruit, substances émises dans l'air ou l'eau, etc.) . Ainsi, l'Europe doit dissuader les transporteurs encore motorisés **au fuel lourd** en mettant en place dans toute l'Europe des **taxes très fortes et rapidement dissuasives sur tous les produits** ayant été transportés par des navires **motorisés au fuel lourd** pour qu'il n'y ait rapidement **plus aucun navire au fuel lourd autorisé** à débarquer dans les ports européens.
Il faut, parallèlement (voir 1°/ ci-dessus), que le **consommateur** soit **informé de l'impact environnemental des modes de transport** subis **par tous les produits** qu'il achète, afin qu'il puisse choisir les produits ayant le moins participé à polluer ou à émettre des gaz à effets de serre; voir 1°/).
- 3°/ L'Europe doit **aider les armateurs à équiper leurs navires de motorisations moins polluantes et plus économes** : eau additionnée au diesel, moteurs électriques, Gaz naturel liquéfié, moteur à hydrogène (comme la navette fluviale nouvellement mise en service à Nantes à proximité du lycée professionnel maritime, en profitant de ce que les risques d'explosion accidentelle sont minimisés sur un navire par rapport au transport terrestre),
- 4°/ L'Europe doit **protéger ses emplois dans le transport maritime** en édictant des **règles sociales communes** à tous les Etats membres et des **quotas minimum d'emplois européens** (pour toutes les catégories d'emplois, pas simplement pour les officiers) à bord des navires débarquant ou transitant en Europe, **en sanctionnant** les pratiques permettant aux transporteurs maritimes de faire du **dumping social** ("paradis fiscaux" et "pavillons de complaisance", y compris à l'intérieur de l'Union européenne),
- 5°/ L'Europe (voir, ci-dessus, la proposition 2°/ sur l'enjeu "qualité des eaux") doit mieux **organiser à l'échelle** de toutes les mers régionales de l'Europe, la **surveillance des pollutions accidentelles ou volontaires** (dégazage) en prévoyant systématiquement **des mesures d'immobilisations des navires contrôlés suspects, précédant** toute décision de justice.

¹ Compte-rendu réalisé le jeudi 18 octobre 2018 par N. CADIC